**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 83 (1956)

Heft: 1

Artikel: Notre concours d'abonnés au "Conteur"

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-230030

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### Notre concours d'abonnés au « Conteur »

Chers amis du Conteur,

Nous vous rappelons que notre concours durera jusqu'au 10 juillet inclus. Allons, courage! Envoyez-nous une carte postale avec des adresses de futurs abonnés.

Le tableau des prix comporte un 1<sup>er</sup> prix de Fr. 50.— en espèces 2<sup>e</sup> prix de Fr. 25.— en espèces

3°, 4°, 5°, 6° prix de Fr. 10.—, sous forme de billets de la Loterie romande.

\* Voir « Règlement » de ce concours dans les numéros des 15 décembre 1955 et 15 janvier 1956.

# 5° Tableau d'honneur

du 15 décembre 1955 au 10 mai 1956 ler Jos. Gaspoz (Valais) . 24 (payés) 2e ex aequo: Oscar Pasche (Vaud) et abbé F.-X. Brodard (Fribourg) . . 11 4e Simon Vatré (Jura) 5e Chs Montandon (Vaud) 6e ex aequo: E. Wiblé (Genève) et Ad. Défago (Valais) . . . . . . >> 8e Maurice Bossard (Vaud) 9<sup>e</sup> Chapuis (Jean des Sapins) . . . . . . . >> 10<sup>e</sup> ex aequo: A. Piguet-Mégroz (Vd). Mme Jordan (Vd) et M. Dumard (Vd), chacun . . . .

P.S.: Au total, 79 nouveaux abonnés. Magnifique bon en avant de M. Jos. Gaspoz, président des « Amis des patois valaisans », qui ne semble plus menacé par ses suivants. Toutefois, avec le mois de juin — le concours sera terminé exactement le 10 juillet 1956 — on peut encore assister à une belle lutte pour la seconde place.

Notons que nous avons reçu un très grand nombre d'adresses de nouveaux abonnés, mais qu'une bonne partie n'ont pas versé le prix de leur abonnement. A bon entendeur, salut;

R. Ms.

### Résultats du concours d'avril

C'est au sujet de la définition: « ce qu'a fait un sujet distrait » que les erreurs ont été les plus fréquentes. La « grille originale » qui, rappelons-le, seule fait foi, porte « Ri ». D'aucuns ont mis « Fi » ou « Li » et y sont allés de leur petite explication... cherchant souvent midi à quatorze heures, mais parfois ingénieusement.

Un sujet distrait est un sujet qui a été amusé et, par conséquent, un sujet qui a... ri! Qui ne se rappelle qu'à l'école. par exemple. un élève distrait riait. Nos instituteurs en savent quelque chose! Pas vrai?

Merci encore à tous nos concurrents, dont les félicitations témoignent si gentiment du plaisir qu'ils prennent aux « Jeux de mots » de notre ami Elophe... Croyez bien qu'il y est sensible!

Voici la liste des lauréats :

M. A. Tenthorey, Prévonloup/Romont.

M. S. Gross, Lausanne.

M. Léon Cuénoud, Genève.

Mme Jean Henrioud, Auvernier.

M. Ernest Aubert, Vallée de Joux.

Mme Odette Pidoux, St-Légier.

M. Th. Perrin, Payerne.

Mlle A. Dentan, Gryon/Bex.

Mme Hélène Karlen-Cottier, Château-d'Oex.

Mme Peneveyre, Lausanne.

Mme E. Muller-Thomas, Gryon.

M. E. Besson, Lausanne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 mai 1956, une «grille» conforme à la «grille originale» à l'Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

## Dans le bon vieux temps!

« Dans le bon vieux temps, on n'était pas riche, me confiait un vieillard de mes connaissances. Les gens gagnaient peu et l'argent ne roulait pas comme aujourd'hui.

» C'est tout vous dire, dans ce temps-là, l'Office des poursuites faisait... faillite!»